

Académie de Créteil - 27 septembre 2007

SNES-FSU, SNFOLC, CGT-Educ'Action, SNETAA-EIL, SUD-Education, SNUEP-FSU, SNPEFP-CGT

Unité face aux attaques contre la Fonction Publique et les Services Publics (retraites, statuts, postes, salaires...) :

APPEL A LA GREVE JEUDI 18 OCTOBRE 2007

Les déclarations du président Sarkozy marquent une offensive supplémentaire et généralisée contre les salariés et ouvrent une période cruciale pour la défense des acquis de tous les salariés, ceux du public et ceux du privé.

Les discours du Président sur la sécurité sociale et les retraites, et sur la « refondation » de la fonction publique signifient :

- la remise en cause des régimes spéciaux : le gouvernement entend opposer les salariés entre eux et cherche ainsi à faire passer pour l'ensemble des salariés la remise en cause de la retraite à 60 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 42 ans dès 2008.
- la suppression de 22 000 emplois de fonctionnaires pour 2008, dont 11 200 dans l'Éducation, qui s'ajoutent aux 25 000 postes supprimés ces 5 dernières années, aux conditions de travail de plus en plus difficiles avec des classes surchargées, des postes non pourvus, des affectations sur deux ou trois établissements et un développement insupportable de la précarité.
- la remise en cause du statut de la fonction publique : recrutement de fonctionnaires en contrats de droit privé, « pécules » pour partir, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, salaires individualisés et au « mérite ».
- l'amorce de la privatisation de la Sécurité sociale : instauration, entre autre, d'une assurance individuelle pour les personnes âgées et de franchises médicales supplémentaires.
- le maintien du blocage des salaires, une nouvelle loi sur l'immigration aggravant encore le regroupement familial, l'instauration d'un test ADN, la poursuite des expulsions des sans papiers...

Les organisations syndicales signataires s'opposent totalement à ces mesures destructrices et dénoncent le discours sur l'équité qui n'est que la couverture d'un alignement systématique par le bas et le refus de nouvelles garanties et avancées sociales. Elles refusent toute tentative d'opposer les salariés du régime général à leurs collègues des régimes spéciaux ou les travailleurs du public à ceux du privé.

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil demandent une nouvelle fois au recteur de Créteil et au gouvernement satisfaction des revendications des personnels dans les établissements qu'elles lui ont à plusieurs reprises transmises concernant la rentrée 2007 : rétablissement des 723 postes supprimés en cette rentrée dans l'académie de Créteil, création des classes et postes nécessaires ; elles apportent leur soutien aux établissements dont plusieurs ont dû avoir recours à la grève pour obtenir des moyens et la nomination de personnels manquants.

Le retrait du CPE et l'abrogation du décret de Robien montrent que la mobilisation dans l'unité peut faire reculer le gouvernement. La défense des régimes spéciaux, la défense de nos retraites, de nos statuts, c'est une bataille cruciale pour tous les salariés.

Les fédérations de cheminots (FO, CGT, CFTC, Sud Rail, CGC) appellent à la grève le 18 octobre pour la défense des régimes spéciaux de retraites et de pensions, et le retour aux 37,5 annuités pour tous. Les fédérations de l'énergie FO et CGT également qui s'opposent en plus à la privatisation Fusion GDF-SUEZ. Les organisations syndicales de l'académie de Créteil soussignées, se prononcent pour que le 18 octobre soit une journée de grève et de manifestation de l'ensemble de la fonction publique et des secteurs privés.

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil soussignées, appellent les personnels de l'Éducation Nationale à la grève JEUDI 18 OCTOBRE 2007 :

- pour le retour aux 37,5 années pour tous à taux plein, public-privé, pour la retraite à 60 ans maximum, contre tout nouvel allongement de la durée de cotisation, pour la défense des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires.

- **pour le maintien du statut de la fonction publique et des services publics, pour l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et dans l'éducation, pour le réemploi et la titularisation de tous les précaires, pour les créations de postes nécessaires au service public.**